

Appel à candidatures :

Année de campagne : 2019
N° appel à candidatures : 8
Publication : 13/03/2019
Etablissement : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Lieu d'exercice des fonctions :
Section1 : 21 - Histoire, civilisation, archéol. et art des mondes anciens et ...
Laboratoire 1 : UMR5607(199512037K)-AUSONIUS - INSTITUT DE RECH...
Date d'ouverture des candidatures : 13/03/2019
Date de clôture des candidatures : 10/04/2019, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour : 12/03/2019

Contacts et adresses correspondance :

Contact pédagogique et scientifique : Mme SION-JENKIS - Directrice
Contact administratif: ALICE RAINTEAU
N° de téléphone: 05.57.12.10.52
05.57.12.47.96
N° de fax: 05.57.12.46.13
E-mail: alice.rainteau@u-bordeaux-montaigne.fr
Dossier à envoyer à : UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
D.U - DRH ENSEIGNANTS
ATER SECTION N° 21
33607, PESSAC

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures : Voir fiche de poste
Job profile : History
Champs de recherche EURAXESS : History -

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER Histoire ancienne
Section CNU	21
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2019
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département Histoire
Filière de formation concernée	Licence, master
Laboratoire de Recherche de rattachement	Institut Ausonius – UMR 5607
Date limite d'envoi des dossiers	Mercredi 10 avril 2019 Envoi en recommandé, le cachet de la Poste faisant foi

Conditions de recrutement :

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

Enseignement et besoins pédagogiques :

Les besoins concernent essentiellement la licence, 1^{re}, 2^e et 3^e années, en histoire ancienne, principalement en histoire romaine. Possibilités d'interventions en séminaires de master.

Activité de recherche :

L'ATER devra s'insérer dans les axes de recherche de l'Institut Ausonius – UMR 5607.